

SOSL Mh90/5

9321

(1939)

A

Aliénation d'un immeuble sis à Douai

(s) CD 12. 9.39 13 IIbis

Aliénation d'un immeuble sis à Douai

12 septembre 1939

QUESTION Ibis - Compte rendu de la délégation de pouvoirs
donnée par le Comité de Direction dans sa
séance du 30 août 1939.-

F.V. court et Sténo (P.

M. LE PRESIDENT rend compte des affaires suivantes qu'il a
approuvées en vertu de ladite délégation :

.....

b) Cession d'une propriété sise à Douai.

Montant : 220.000 francs.

.....

Sténo p. 13

M. LE PRESIDENT - J'ai à vous rendre compte de l'usage que
j'ai fait de la délégation de pouvoirs que vous m'avez donnée le
30 août 1939.

.....

b) Cession d'une propriété sise à Douai. - J'ai approuvé la
cession d'une propriété sise à Douai, pour une somme de 220.000 frs.

M. LE PRESIDENT - Cette propriété a été vendue à la Caisse de
Compensation pour Allocations familiales de la Région de Douai. Elle
avait été acquise, à l'origine, en vue de la réalisation d'un projet
aujourd'hui définitivement abandonné.

.....